



HONORAIRES
SIGNATURE REAL ESTATE - LA CREMERIE IMMOBILIER
Transaction Particuliers

- **VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER / TERRAIN A BATIR / ou RECHERCHE D'UN BIEN IMMOBILIER**
Honoraires de négociation sur les transactions de Logements/terrains à batir/ box et garage.

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou répartis entre eux selon mandat

Prix de vente net vendeur	Honoraires TTC
Inférieur à 150 000 €	Forfait de 9 000€ (7 200€HT)
De 150 001 € à 1 000 000€	6 %TTC (4,8%HT)
De 1 000 001€ à 2 000 000€	5%TTC (4%HT)
Au-delà de 2 000 001€	4%TTC (3,2%HT)

BOX et GARAGE : 10% TTC (8,33 HT)

- **Partenaire GESTION Locative : GEST & LOC**

Honoraires de Gestion : 10% TTC des encaissements, GLI (garantie des loyers impayés) incluse

Honoraires de mise à jour administrative annuelle :

- 9€/an facturé au 1^{er} octobre
- Permis du louer : 90€ pour chaque dépôt de dossier

Honoraires Propriétaire : Entremise et mise en location

- 1 mois de loyer chargé TTC (dont 3€/m² pour état des lieux + 40€ forfaitaire si logement meublé)

Honoraires Locataire : Visites, constitution du dossier locataire et rédaction du bail

- Zone non tendue : 8€/m²
- Zone tendue : 10€/m²
- Zone très tendue : 12€/m²
- Etat des lieux location vide ou meublée : 3€ /m²